

Pôle gestion fiscale
1555 Route de Baduel
97300 Cayenne

Réunion DAAF / DRFIP



Aide à l'investissement Outre Mer (Défiscalisation)

Mardi 16 juin 2015



Lieu de réunion :
Salle A-206
Direction de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt de
Guyane
CAYENNE

Historique du dispositif

Le régime d'aide fiscale en faveur des investissements productifs réalisés outre-mer a été créé par la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986 dite « loi Pons ».

Il a ensuite fait l'objet de modifications régulières.

Au fur et à mesure des textes, les champs d'application et les bases ont été restreints, et les avantages fiscaux ont été plafonnés.

Principales dispositions générales applicables a/c du 01/01/2015

- Notion d'exercice supprimée ;
- Fait générateur de l'avantage fiscal = mise en service des investissements mobiliers ;
- Augmentation des taux de rétrocession dans les schémas locatifs ;
- Investissements éligibles : uniquement les investissements initiaux ;
- Crédit d'impôt soumis à agrément (article 244 quater W du Code Général des Impôts) en lieu et place de la réduction ou de la déduction d'impôt

Activités agricoles et jurisprudence

- Il s'agit des activités décrites dans les articles 63 et 1450 du Code Général des Impôts ;
- Investissements réalisés dans le secteur agricole doivent être entendus de façon plus large selon une décision du Conseil d'État du 7 juillet 2000 n°212105

Activités agricoles et jurisprudence

- **Tout investissement visant au simple remplacement n'est pas éligible ;**
- **Activités bénéficiant de la dispense d'agrément à condition que le montant de l'investissement soit inférieur à 250 000 €.**
- **Livraisons à soi même acceptées dans des conditions bien définies : mise en concurrence des devis.**

Contacts :

DRFIP de Guyane - Pôle fiscal
Division des professionnels, du contrôle fiscal
et des agréments

Francine DORILLEAU

francine.dorilleau@dgfip.finances.gouv.fr
05 94 28 99 25

Mayling MARIE-JOSEPH

mayling.marie-joseph@dgfip.finances.gouv.fr
05 94 28 99 08

Laure LEHACAUT

laure.lehacaut@dgfip.finances.gouv.fr
05 94 28 23 81

